

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

Service des Commissions

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Rochereau, président.* — Sur le rapport de M. de Villoutreys, la commission a adopté sans modification le projet de loi (n° 502, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée Nationale, portant ratification du décret n° 55-1717 du 30 décembre 1955 rétablissant la perception des droits de douane d'importation applicables à certaines catégories de chaussures.

Après un bref échange de vues et en raison de l'absence de M. Cordier, rapporteur, la commission a reporté à une séance ultérieure l'examen du projet de loi (n° 539, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à réglementer l'usage des dénominations « Chambre de commerce », « Chambre de commerce et d'industrie », « Chambre de métiers » et « Chambre d'agriculture ».

La commission a ensuite entendu le rapport de M. Brégègère sur la proposition de loi (n° 513, session 1955-1956), adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 9 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, et s'est ralliée aux conclusions du rapporteur qui proposait d'adopter le texte voté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture.

La commission a enfin procédé à l'audition de M. Bassaget, Conseiller commercial de France à Buenos Aires, sur la situation économique de l'Argentine après les événements politiques de ces derniers mois et sur les perspectives d'évolution des échanges commerciaux franco-argentins.

DÉFENSE NATIONALE

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Rotinat, président.* — La commission a désigné :

— M. Michelet, pour rapporter sa proposition de résolution (n° 455, session 1955-1956) relative au dégagement des cadres des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat ;

— M. de Montullé, pour rapporter la proposition de loi (n° 510, session 1955-1956) tendant à modifier la loi n° 48-1185 du 22 juillet 1948, déjà modifiée par la loi n° 54-1299 du 29 décembre 1954, fixant les conditions d'attribution des permissions agricoles ;

— M. Parisot, pour rapporter le projet de loi (n° 304, session 1955-1956) complétant la loi n° 50-373 du 29 mars 1950

relative aux nominations et promotions de certains personnels des services de santé des Forces armées.

M. de Montullé a exposé les éléments de son rapport sur la proposition de loi (n° 456, session 1955-1956), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à fixer le statut des officiers de réserve de l'armée de terre.

La commission a étudié les modifications proposées par le rapporteur sur les articles premier à 24.

La suite de l'examen du rapport a été renvoyée à la prochaine réunion.

ÉDUCATION NATIONALE BEAUX ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Canivez, président.* — La commission a procédé à un très bref échange de vues sur le projet de loi (n° 1487 A. N. 3^e législature) adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

Elle en a confié l'examen à :

- M. Canivez pour les enseignements primaire, secondaire et supérieur ;
- M. Lelant pour l'enseignement technique ;
- M. Lamousse pour les Arts et Lettres ;
- M. Bertaud pour la jeunesse et les sports.

FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Dubois, président.* — La commission a entendu le rapport de M. Varlot sur le projet de loi (n° 423, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée Nationale, portant organisation du Laboratoire national de la santé publique et modification de la législation pharmaceutique.

Après avoir procédé à un large examen des articles, elle a apporté au texte plusieurs modifications, notamment :

1° Suppression de l'indication du classement indiciaire des titulaires des nouveaux emplois créés ;

2° Admission du cumul d'emploi dans le cadre du décret du 29 octobre 1936 ;

3° Moyen de financement supplémentaire par la révision du montant du droit fixe de visa des spécialités pharmaceutiques ;

4° Réforme de la législation pharmaceutique.

A ce sujet, la commission a été saisie d'une demande de disjonction des articles 5 et 6 présentée par M^{me} Brossolette. La commission, repoussant cette demande, a maintenu ces deux articles dans une rédaction nouvelle, proposée par M^{me} Brossolette.

L'ensemble du rapport de M. Varlot a été adopté.

FINANCES

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Dans une première séance tenue le matin, la commission a d'abord désigné M. Fléchet vice-président.

La commission a ensuite repris l'examen du projet de loi (n° 567, session 1955-1956) portant ajustement de dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. M. Lamarque, rapporteur spécial, a présenté son rapport relatif aux crédits affectés au Ministère des Travaux publics et des Transports qui ont été adoptés après les interventions, notamment de MM. Courrière, Roubert, président, Debû-Bridel, Berthoin et Armengaud.

M. Courrière, rapporteur spécial du budget « Marine marchande » a exposé à la commission les observations appelées par les divers ajustements de crédits de ce budget. La commission, après avoir entendu MM. Armengaud, Portmann et Fléchet, a adopté les crédits.

Dans une deuxième séance tenue l'après-midi, la commission a procédé à l'audition de M. Defferre, Ministre de la France d'Outre-Mer sur le problème de la radiodiffusion outre-mer. Le Ministre a ensuite répondu à diverses questions posées par MM. Debû-Bridel, Kalenzaga, Armengaud, Claireaux et Fousson.

Sur la proposition de M. Longuet, rapporteur spécial du budget France d'Outre-Mer, la commission a adopté le chapitre 34-05 précédemment réservé intitulé « Contribution à l'entretien et au fonctionnement des postes de radiodiffusion outre-mer. »

Enfin, sur le rapport de M. Armengaud, rapporteur, la commission a émis un avis favorable à l'adoption du projet de loi (n° 486, session 1955-1956) adopté par l'Assemblée Nationale relatif à la participation de la France à la Société financière internationale.

Jeudi 28 juin 1956. — *Présidence de M. Fléchet, vice-président.*
— *Dans une première séance tenue le matin*, la commission a entendu M. Portmann, rapporteur spécial du budget « Affaires étrangères » qui a présenté son rapport sur les crédits affectés à ce ministère dans le projet de loi (n° 567, session 1955-1956) adopté par l'Assemblée Nationale portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. Après les interventions de MM. Armengaud, Courrière, Fléchet et Waldeck L'Huillier, et sur la proposition du rapporteur, la commission a adopté les crédits.

M. Kalenzaga, rapporteur spécial, a présenté ses observations sur les crédits affectés aux « Affaires marocaines et tunisiennes » qui ont été ensuite adoptés par la commission.

M. Fousson, rapporteur spécial des crédits affectés aux « Etats associés » a conclu après son exposé à l'adoption des crédits proposés. La commission a adopté.

Ensuite, M. Tinaud, rapporteur spécial du budget du Ministère de la Justice a présenté son rapport. Sur le chapitre 31-12 « Services judiciaires. — Indemnités et allocations diverses » un amendement indicatif de 1.000 francs a été retenu pour obtenir des explications du Ministre sur les revendications des greffiers de simple police. Après les interventions de MM. Armengaud, Waldeck L'Huillier, Berthoin et Courrière, la commission a adopté les autres chapitres sans modification. Enfin, M. Primet a été désigné rapporteur spécial du budget « Imprimerie Nationale ».

Dans une seconde séance tenue l'après-midi, la commission a entendu M. Rogier, rapporteur spécial du budget « Présidence du Conseil. — Services civils » qui a proposé l'adoption des crédits.

Après les interventions de MM. Armengaud, Courrière et Fléchet, la commission a adopté.

M. Rogier a également, au nom de M. Laffargue, rapporteur spécial du budget « Présidence du Conseil. — Services de la Défense nationale » présenté un rapport favorable à l'adoption des crédits. La commission a adopté.

La commission a ensuite procédé à l'audition de M. Lemaire, Ministre de l'Industrie et du Commerce, sur les problèmes de la recherche technique. Après l'exposé du Ministre et les interventions de MM. Alric, Armengaud, Berthoin, Courrière, Fléchet, Portmann et Debû-Bridel, le chapitre 64-90 du budget « Industrie et Commerce », précédemment réservé, a été adopté avec le nouvel intitulé : « Encouragement aux améliorations techniques. »

Sur la proposition de M. Pauly, rapporteur spécial du budget « Finances. — Charges communes. — Services financiers », la commission a adopté les différents chapitres sans modification sauf le chapitre 31-31 (Services extérieurs du Trésor), sur lequel un abattement de 1.000 francs a été retenu pour attirer l'attention sur la mise en route du statut du cadre A du Trésor.

FRANCE D'OUTRE-MER

Mardi 26 juin 1956. — *Présidence de M. François Schleiter, président.* — La commission a adopté les conclusions de M. Jules Castellani, rapporteur de la proposition de résolution (n° 546, session 1955-1956) dont il est l'auteur, concernant le marché du café à Madagascar. Ces conclusions sont favorables au vote de la proposition.

Elle a, d'autre part, décidé de demander l'octroi des pouvoirs réglementaires pour enquêter à Madagascar sur la situation économique et sociale et, en particulier, sur les conditions d'emploi des crédits du F. I. D. E. S.

JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE,
CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Georges Pernot, président.* — La commission a entendu le rapport de M. Marilhac sur le projet de loi (n° 554, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée Nationale, instituant diverses mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus provisoirement sous les drapeaux.

Les conclusions du rapporteur, favorables à l'adoption de ce texte ont été approuvées à l'unanimité.

La commission a ensuite examiné les rapports pour avis de :

— M. Delalande sur les propositions de loi suivantes, renvoyées pour le fond à la commission du travail :

1° (N° 262, session 1955-1956), de M. Roger Menu, tendant à modifier les articles 2 et 3 du Livre IV du Code du travail, relatifs à la création des Conseils de prud'hommes ;

2° (N° 351, session 1955-1956), de M. Delalande, tendant à accélérer la procédure devant la juridiction prud'homale ;

— M. Biatarana sur le projet de loi (n° 432, session 1955-1956) modifiant divers articles du Code rural, dont la commission de l'agriculture est saisie au fond.

Sous réserve de certaines modifications, en ce qui concerne les propositions de loi nos 262 et 351, un avis favorable à l'adoption de ces différents textes a été émis.

MARINE ET PÊCHES

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Roger Lachèvre, président.* — La commission a examiné le projet de loi (n° 2176 A. N.) en instance devant l'Assemblée Nationale, relatif au reclassement des ex-pilotes de la station de Haïphong. Elle s'est immédiatement prononcée sur le texte et a adopté les conclusions,

favorables au projet, que lui a présentées M. Symphor nommé rapporteur.

Elle a ensuite abordé l'étude du collectif budgétaire (n° 1487 A. N.) en ce qui concerne les crédits de la Marine marchande. Après un exposé du président sur les problèmes d'actualité : aide à la construction navale et paquebot « *Atlantique-Nord* », différents commissaires sont intervenus.

MM. Yves Jaouen et Florisson ont évoqué la question de la pollution des côtes par les pétroliers vidangeant leurs soutes au large ; M. Jezéquel, celle des pensions des marins et le régime des soins ; M. Hassen Gouled, celle des marins originaires des Territoires d'Outre-Mer, en chômage.

M. Florisson a repris le problème des relations interinsulaires en Océanie française ; M. Jean-Louis Rolland a évoqué la situation défavorable faite aux anciens officiers marinières passés après concours dans les cadres de l'Inscription maritime.

M. Symphor a parlé de tous les problèmes laissés sans solution depuis le dernier vote budgétaire concernant plus spécialement les Départements d'Outre-Mer : pêche, inscription maritime, enseignement, apprentissage, crédit maritime mutuel, etc...

M. Longuet a évoqué la question des frets ; enfin, M. Claireaux, celle de la libération de certains produits de la pêche.

PRESSE, RADIO ET CINÉMA

Jeudi 28 juin 1956. — *Présidence de M. Robert Brizard, président.* — La commission a procédé à un deuxième examen du rapport pour avis de M. Georges Lamousse sur le projet de loi (n° 422, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée Nationale, sur la propriété littéraire et artistique.

La discussion, à laquelle ont pris part notamment MM. Bène, Debû-Bridel, Léo Hamon, Michelet, Ernest Pezet, Vincent Delpuech, le rapporteur et le président, a porté sur les articles 3, 15, 17, 34 *bis*, 35 *bis*, 40 et 41.

Une nouvelle réunion a été prévue pour poursuivre l'examen de ce texte à la lumière des conclusions de la commission de la justice saisie au fond.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Jeudi 28 juin 1956. — *Présidence de M. Bousch, président.* — La commission a procédé à un échange de vues sur le projet de loi (n° 422, session 1955-1956), adopté par l'Assemblée Nationale, sur la propriété littéraire et artistique, et a examiné si les œuvres phonographiques pouvaient être admises au bénéfice des dispositions de ce projet de loi.

Elle a entendu à ce sujet M. Bernard, Président du Syndicat général de la machine parlante, et, après une discussion à laquelle ont participé notamment MM. Billiemaz, Descours-Desacres, Tharradin, Bernard et le président, a reporté sa décision à une séance ultérieure.

La commission a ensuite examiné le projet de loi (n° 567, session 1955-1956) adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, en ce qui concerne le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le président a attiré l'attention de la commission notamment sur les problèmes posés par la pénurie de moyens énergétiques et l'organisation de la recherche technique.

SUFFRAGE UNIVERSEL, CONTROLE CONSTITUTIONNEL, RÈGLEMENT ET PÉTITIONS

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. de Montalembert, président.* — La commission a terminé l'examen pour avis du rapport de M. Deutschmann, fait au nom de la commission de l'intérieur, sur les propositions de loi :

1° De M. Plazanet, tendant à rétablir les modalités d'élection des conseils municipaux établies par la loi du 5 avril 1884 en les complétant par certaines dispositions assurant l'égalité des moyens de propagande ;

2° De M. Schwartz, tendant à rétablir en matière d'élections municipales, le régime électoral de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale ;

3° De M^{me} Thome-Patenôtre, ayant pour objet de rétablir pour l'élection des conseils municipaux des communes de plus de 9.000 habitants, le régime électoral de la loi du 5 avril 1884.

Par 15 voix contre 3, la commission a adopté sans modification l'article 11 nouveau de la loi du 5 avril 1884 portant rétablissement d'un scrutin majoritaire pour les élections communales.

A l'article 30, la commission a adopté un amendement supprimant une disposition nouvelle adoptée par la commission de l'intérieur tendant à préciser qu'au cas où, au deuxième tour, le nombre des votants est inférieur à 10 % des électeurs inscrits, le conseil municipal est considéré comme n'ayant pu être constitué.

A l'article 31, la commission a supprimé le dernier aliéna stipulant que les membres du Parlement sont éligibles dans l'une quelconque des communes de la circonscription où ils ont été élus.

A l'article 33, la commission a adopté un amendement complétant le régime des inéligibilités.

A l'article 35, la commission a décidé le retour à la rédaction de la loi du 5 avril 1884.

La commission a, enfin, proposé une modification de pure forme à l'article 45.

L'examen de ces propositions de loi étant terminé, le président a donné connaissance à la commission d'une lettre du Président du Conseil de la République attirant son attention sur la nécessité de modifier certains points du règlement.

M. François Valentin a été chargé de rapporter ces modifications.

COMMISSION DE COORDINATION POUR LES AFFAIRES D'INDOCHINE

Mercredi 27 juin 1956. — *Présidence de M. Edmond Michelet, président.* — La commission a entendu, tout d'abord, un exposé de M. Motais de Narbonne sur les crédits réservés aux Etats associés en 1956.

Après avoir évoqué le rattachement du Secrétariat d'Etat au Ministère des Affaires étrangères et ses conséquences pour l'ancien personnel de la France d'Outre-Mer au Vietnam, au Laos et au Cambodge, l'orateur a exposé la situation des « réfugiés

français » (métropolitains et eurasiens) au Vietnam-Sud et les efforts accomplis par la commission interministérielle pour les reclasser en France, grâce à un crédit annuel de un milliard. Il a présenté, d'autre part, quelques observations relatives à la construction du port cambodgien de Kompong-Som.

M. Fousson, rapporteur spécial de la commission des finances, a confirmé les observations présentées par son collègue.

M. Marius Moutet a suggéré ensuite à la commission d'entendre M. Devinat, député et ancien ministre, et M. William Bazé, conseiller de l'Union Française, avant qu'un questionnaire complet ne soit envoyé au Gouvernement.

Le président a fait part à ses collègues des déclarations de M. Frédéric-Dupont à la suite de son récent voyage au Sud-Vietnam, demandant la suppression de la « mission Sainteny » au Nord-Vietnam au moment même où la République Démocratique du Nord-Vietnam essaie de se rapprocher du Gouvernement français ; il a proposé à la commission d'entendre l'ancien ministre des Etats associés, lors de la prochaine réunion, fixée au jeudi 5 juillet.